

Jean Mussard et les Savoyards

Une moquerie en patois de Genève.

Jean Mussard est un Genevois qui a écrit une chanson satirique contre les Savoyards à la toute fin du XVII^e siècle, en 1695, chanson dont le trait le plus remarquable est qu'elle fut écrite dans le dialecte genevois d'alors, proche de celui de la Savoie. Le texte, édité par la société d'histoire "La Salévienne" en 1988 sous le titre "La Conspiration de Compesières", en évoque plaisamment un complot fomenté contre Genève par les curés des villages des environs.

Mussard est probablement né en 1644 à Genève, et exerça le métier d'orfèvre. Ayant épousé une Naville, il fut intégré à l'aristocratie genevoise, et il possédait plusieurs terres enclavées en Savoie, ce qui le mit dans la situation de pouvoir être gêné par les mesures de blocus prises régulièrement par les magistrats savoyards pour tenter d'affaiblir Genève, la "Rome protestante". En général, comme les

Savoyards eux-mêmes ne trouvaient, du coup, plus de débouchés pour leurs produits, cela se finissait rapidement, et était tourné à la plaisanterie par les Genevois. La chanson a été écrite dans ce contexte.

Elle est divisée en trois parties. La première décrit les moyens de transport cocasses utilisés par les prêtres catholiques pour se retrouver à Compesières et y conspirer, donc, contre la cité de Calvin : "Voz i vissia cé de la Bouna Vella / Su on tranné tranna per ouna chevra, / Cé de Corli monta su on bocan, / Et cé d'Anti que l'alavé pecan" ("Vous auriez vu celui de Bonneville / Sur un traîneau tiré par une chèvre, / Celui de Corlier monté sur un bouc, / Et celui d'Anthy qui marchait en le piquant"). Pourtant, ils rêvaient de bien d'autres véhicules, ce qui accroît le burlesque ; s'adressant l'un à l'autre, ils énoncent : "Se vo povia azanfi duez alé / A voutron bray dinssé que fi Dédalé / Et vo bouta en l'air qu'em on corbay

/ Voz i pourria alla à pou de fray" ("Si vous pouviez agencer deux ailes / A vos bras, ainsi que fit Dédale, / Et vous envoyer comme un corbeau, / Vous pourriez vous y rendre à peu de frais"). Ils se prenaient pour des magiciens ! Car les Genevois, nourris du rationalisme de Calvin, se moquaient volontiers de l'imagination catholique.

La seconde partie du poème "est consacrée à la discussion des moyens à mettre en œuvre pour nuire aux Genevois de la manière la plus efficace", ainsi que le dit Claude Barbier, qui a préfacé l'ouvrage édité en 1988. Par exemple : "Par la san-Bri ! Se vo me voli creiré, / Y'a bon moyan de leuz en faré coairé : / Dedian la vella é son to forzeron, / Ne leu mandin ne braza ne sarbon !" ("Par la Saint-Brice ! Si vous me voulez croire, / Il y a un bon moyen pour les faire souffrir : / Dans la ville, ils sont tous forgerons, / Ne leur envoyons ni braise ni charbon !") Il s'agissait

de ruiner l'industrie genevoise ! Mais les curés en craignent les conséquences pour eux-mêmes, qui en profitent régulièrement...

Le poème s'achève sur une dispute entre des curés avides de se partager les bénéfices d'une Genève reconquise, alors même qu'elle est loin de l'être : "Cé de Versoi volay za bailli d'errou / Pet s'assura la cura de Sin-Pierrou, / Cé de Cointrin et cé de Saconnay / Brigavon za cela de San-Zervay." ("Celui de Versoix voulait déjà donner des arrhes / Pour s'assurer la cure de Saint-Pierre, / Celui de Cointrin et celui de Sacconnex / Briguèrent déjà celle de Saint-Gervais.")

Une œuvrette bien amusante, dont la thématique repose, donc, sur la capacité des prêtres à fantasmer des victoires qui n'arriveront jamais. C'est le fond du comique classique, que de se moquer d'imaginaires dignes de celles de M. Jourdain !

Rémi Mogenet